

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Intervention de **Paul EUZIERE**,  
Président du Groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement"

D'abord, je pense que l'on peut se féliciter de **l'évolution positive des soldes de gestion avec comme indicateurs essentiels attendu pour le Compte Administratif 2022, une Epargne brute à 9,2 millions** contre 5,8 millions l'année précédente et une **Epargne nette de 5,1 millions** contre 1,7 millions.

Ceci dit, comme l'indique le document, c'est « un niveau exceptionnel » et au 31 décembre 2023, l'Epargne brute envisagée serait de 6 millions €. Ce qui permettrait de dégager une Epargne nette positive.

On peut se féliciter aussi de **la baisse de la dette et de sa structure essentiellement à taux fixes** (ce qui, paradoxalement, n'est pas absolument sans incidence en période d'inflation et donc de hausse des taux d'intérêts): **55,4 millions au 1/01/23 contre 57,1 millions au 1/01/22.**

Par contre, **d'autres indicateurs qui s'inscrivent dans la durée sont plus inquiétants.**

Si **l'évolution de la population entre 2015 et 2020** est marquée dans les Alpes-Maritimes par une légère hausse (+ 1,4%) ; essentiellement due à l'Est du département et au secteur Antibes-Sophia Antipolis, il n'en va pas du tout de même pour **notre agglomération qui perd 1,5%.**

Des petites communes perdent des habitants, mais les pourcentages au regard du nombre d'habitants ne sont pas réellement significatifs. Par contre **Grasse -qui est la ville principale- a perdu 4,4% en 5 ans (-2229 h)**, passant de 50 937 h en 2015 à 48 708 h en 2020.

En clair, **446 Grassois ont quitté leur ville chaque année entre 2015 et 2020.**

Or, **cette tendance se confirme.**

Il appartient évidemment au conseil municipal de Grasse d'en analyser les raisons. Mais s'agissant d'une commune qui pèse pour près de la moitié de l'Agglomération, notre conseil communautaire doit en prendre conscience parce que la poursuite de la baisse du nombre d'habitants de Grasse et de l'Agglomération ne serait pas sans conséquences sur le fonctionnement et le devenir de la CAPG

**Le document du D.O.B. qualifie pour la CAPG d'année « transitoire » 2023.**

Il aborde notamment le **Budget du service des Transports « Sillages »** et la « contrainte de service public » - c'est-à-dire le **subventionnement à partir du Budget Principal des transports communautaires à hauteur de 3,2 millions € pour l'année 2023.**

La question de « Sillages » et des transports publics étant abordée dans le rapport du D.O.B., je voudrais revenir sur la situation actuelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les transports Sillages s'effectuent dans le cadre d'une **Délégation de service Public (DSP) qui a été attribuée pour 10 ans à l'entreprise catalane Marfina-Moventis.**

Ce qui s'est traduit, entre autre, par des « *Horaires de passage non respectés, des informations voyageurs absentes sur les poteaux d'arrêt, des véhicules sans destination affichée, un état de certains bus défectueux, - j'ai reçu encore hier soir des photos parlantes- manque de conducteurs* » [communiqué payant sur une demie-page de Nice-Matin du samedi 14 janvier 2023] du Président de la CAPG, etc.

Tout cela ajouté à la décision de transfert de la gare routière du Centre-ville suscite mécontentement et même la colère légitime de nombre de nos concitoyens.

Quatre rassemblements et manifestations ont eu lieu à Grasse à l'initiative de l'association P.A.N.E.

**Le groupe des élus « Grasse à Tous » a constamment demandé depuis le mois de juillet 2022 que soit mise en place une instance de dialogue entre usagers, chauffeurs, représentants de la CAPG et de Marfina-Moventis afin d'anticiper les problèmes, de les recenser et de chercher ensemble des solutions.**

**Vous avez refusé la création de cette instance de dialogue.**

**Le résultat est la situation actuelle**, avec aussi un absentéisme qui monte en flèche chez les conducteurs de bus, avec des questions de sécurité qui restent en suspens –à cet égard, je me permets de rappeler que la Convention de sécurité prévoit deux réunions par an et que depuis 1an et demi, il n'y a eu aucune de ces réunions règlementaires.

**Des bruits de couloirs rapportent que des préavis de grève -y compris illimitée- auraient été déposés. Des débrayages seraient envisagés.**

**Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons instamment de créer cette instance de dialogue avec les usagers et les chauffeurs, sans attendre, que la situation des transports publics ne se dégrade encore.**